



2013

RAPPORT ANNUEL

Ne détournons pas le regard

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ D'ECPAT FRANCE SUR LE NET

www.ecpat-france.org



Twitter



Facebook



L'augmentation constante du nombre d'enfants victimes d'exploitation sexuelle dans le monde est inacceptable et constate l'échec de nos sociétés à les protéger. Les enfants victimes vivent sur tous les continents, souvent en situation de précarité ou d'isolement. On ne doit pas se résoudre à la fatalité que des enfants soient prostitués, que ce soit dans des villas louées à l'étranger ou en plein cœur des métropoles françaises.

Plus rapides, plus itinérantes, plus évanescentes, les formes émergentes d'exploitation sexuelle s'alimentent du développement des facilités de voyage et des nouvelles technologies de la communication et nous mettent au défi. Pour y répondre durablement, il faut s'unir. "Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin", dit le proverbe. C'est suivant cette idée qu'ECPAT France a avancé en 2013.

Cette année nous aura ainsi permis de renforcer nos échanges avec les membres européens du réseau ECPAT et de concrétiser de longues années de coopération avec le secteur privé autour de la nouvelle campagne "Don't Look Away ! – Ne détournez pas le regard !". Cette année aura également permis de concrétiser des partenariats avec les services de police, notamment dans le cadre de notre projet à Madagascar, et de justice, principalement en France. Sur le plan international, l'année 2013 aura été riche d'échanges sur les bonnes pratiques avec nos partenaires du Sud grâce au programme PACTES (Programme Afrique Contre la Traite et l'Exploitation Sexuelle).

ECPAT France s'est aussi mobilisé autour des initiatives du Secrétariat international du réseau ECPAT et était présent à ses côtés, avec les groupes africains du réseau, lors de l'annonce officielle à Addis Abeba qui décernait le prix humanitaire Conrad N. Hilton 2013 à ECPAT International pour son engagement auprès des enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous, particuliers, partenaires et institutions des secteurs privés et publics pour votre soutien tout au long de cette année. Nous sommes encore loin d'éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants mais nous sommes de plus en plus nombreux à agir, ensemble.



Emilie Vallat
Directrice Exécutive

... teacher ...
... ch other at ... times

... ge
... cher any ... you are to be abs
... from them
... tinance ... answer



SOMMAIRE

ECPAT France.....	2
2013 en chiffres.....	6
FRANCE et EUROPE	7
Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme.....	8
Lutter contre l'impunité à travers le renforcement des signalements.....	14
Lutter contre la traite des enfants.....	16
INTERNATIONAL	19
Où travaillons-nous ?.....	20
Agir contre la prostitution des enfants.....	24
Agir contre la traite des enfants.....	30
Agir en prévention.....	34
Agir ensemble.....	40
ILS NOUS SOUTIENNENT	42
TRANSPARENCE FINANCIERE	44



ECPAT FRANCE

Fondée en 1997, ECPAT France est une association française dont la mission est de lutter contre toute forme d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

ONG reconnue d'intérêt général, ECPAT France est membre du réseau international ECPAT (*End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes*).

Conformément à la mission d'ECPAT International et à la déclaration de Stockholm, ECPAT France entreprend des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et acteurs économiques afin de faire respecter le droit des enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle.

ECPAT France mène des actions de terrain contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en France et à l'international où elle privilégie la collaboration avec les acteurs et partenaires nationaux.

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique "l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce".
(Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996).

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales comprend :



La prostitution des enfants

Cette expression désigne "**...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution**"¹.



La traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

Cette dénomination désigne **le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle**.



L'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et les voyages

Elle se définit comme "**l'exploitation sexuelle d'enfants par des personnes qui voyagent d'un endroit à un autre et qui s'adonnent à des actes sexuels avec des mineurs**"². L'expression "tourisme sexuel impliquant des enfants", bien qu'inadaptée, est aussi employée.



La pornographie enfantine

On entend par pornographie enfantine "**toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles**"³.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- L'enfant est une victime et a droit à réparation.
- L'enfant ne choisit pas d'exercer la prostitution.
- Le recours à la prostitution de mineurs est interdit et punissable de prison ferme.
- Le fait de visionner du matériel pornographique impliquant des enfants est interdit et punissable de prison ferme.

¹ Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

² Définition établie par ECPAT International.

³ Définition dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

Axes d'intervention

En partenariat avec le réseau ECPAT International, ECPAT France participe à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en respectant cinq axes majeurs d'intervention :

1. Prévention

Sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et populations à risque, sur cette problématique. Campagnes d'information, mobilisation des familles, des communautés et des autorités étatiques, formation et accompagnement des acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales (professionnels du tourisme, corps judiciaire, médias, etc.).

2. Protection

Renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins

commerciales et de sa mise en œuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements, qu'ils soient ou non juridiquement contraignants. Renforcement des mécanismes de répression des infractions sur mineurs: mise en place d'outils, promotion de la coopération et des synergies entre acteurs impliqués. Soutien à des centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

3. Rétablissement et réinsertion

En fonction de l'analyse de la situation, fourniture de services directs aux victimes : prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel. Création de foyers d'accueil des victimes, éducation et formation professionnelle, soutien à

l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus, réinsertion communautaire et familiale.

4. Participation

Renforcement des connaissances et capacités d'autoprotection des victimes potentielles. Implication de l'enfant dans la prise de décision, amélioration de ses conditions de vie, défense de ses droits.

5. Collaboration et mise en réseau

Collaboration étroite avec les autorités locales, gouvernements, secteur privé, réseau associatif local et régional, ONGs internationales et tous les professionnels concernés.

Le réseau ECPAT dans le monde



A l'origine, ECPAT est un mouvement né sous la forme d'une campagne internationale lancée en Asie du Sud en 1990 afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme. ECPAT signifiait alors "End Child Prostitution in Asian Tourism".

Aujourd'hui, ECPAT est un réseau mondial d'organisations, composé de plus de 80 groupes dans 74 pays travaillant à l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. L'objectif vise à encourager la communauté internationale à assurer le respect des droits fondamentaux des enfants à travers le monde contre toute forme d'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Reflétant l'élargissement du mandat du réseau, ECPAT signifie aujourd'hui "End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes".



2013 EN CHIFFRES

NOS PROGRAMMES

Partenariat avec **46** organisations, entreprises et syndicats contre l'exploitation sexuelle des enfants

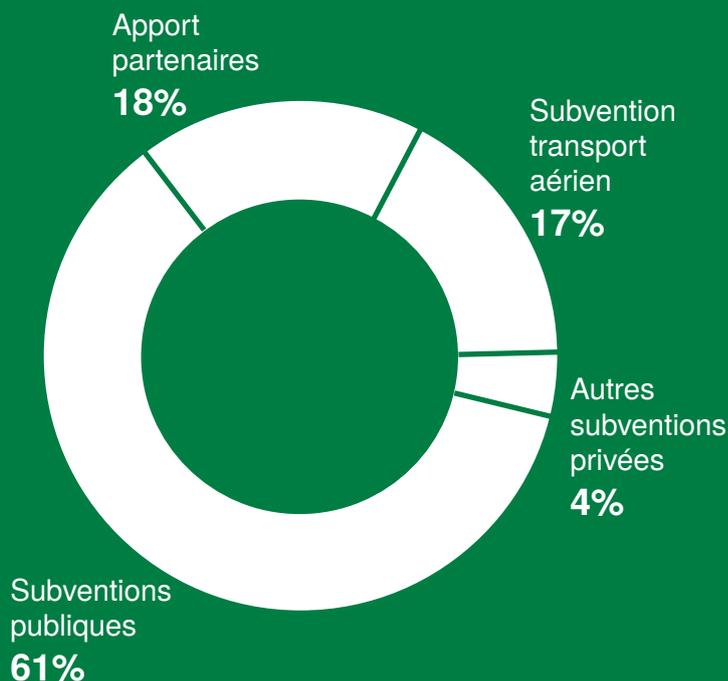
1410 victimes accompagnées: enfants et jeunes victimes de prostitution ou interceptés dans les dispositifs de lutte contre la traite

1839 jeunes réinsérés (formation professionnelle ou AGR)

861 foyers précaires appuyés: scolarisation des enfants, appui à l'habitat, activités génératrices de revenus (AGR)

12788 enfants sensibilisés sur les droits et les risques

ORIGINE DES RESSOURCES



BUDGET PROJETS

Total des financements acquis sur les projets en cours

5 354 967 Euros



FRANCE ET EUROPE

LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE TOURISME

En quelques années, la question de l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme est progressivement passée du silence à la scène internationale. Les conséquences du développement du tourisme mondial sur les enfants sont devenues une préoccupation

importante pour les acteurs de ce secteur. Depuis sa création en 1997, ECPAT France mène des campagnes de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs du secteur touristique. Cet effort vise à mettre en avant l'ampleur du phénomène dans le monde, à créer une conscience

collective et à placer le citoyen au cœur de la lutte contre l'impunité. Que nous soyons voyageur, professionnel ou étudiant en tourisme, ou tout simplement citoyen, nous avons tous un rôle à jouer dans la protection de l'enfance.

La sensibilisation du grand public: la campagne "Ne détournez pas le regard !"



**À L'ÉTRANGER COMME EN FRANCE,
RECOURIR À LA PROSTITUTION DE MINEURS
EST PASSIBLE DE 3 À 7 ANS DE PRISON.**



AVEC LE SOUTIEN DE



NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD !



Zoom sur NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD !

Le projet "Don't Look Away !", en français "Ne détournez pas le regard !", vise à prévenir les cas d'exploitation sexuelle des mineurs dans le tourisme et les voyages et à lutter contre l'impunité et la tolérance sociale autour du phénomène. Les actions mises en place dans le cadre de ce projet ont pour objectifs d'encourager les comportements responsables des voyageurs et de favoriser le signalement des cas d'abus sexuels.

← Visuels de la campagne diffusée dans le cadre du projet "Ne détournez pas le regard !" →



En Europe

Cette campagne de sensibilisation vise à informer les voyageurs, en particulier les supporters qui se rendront à la Coupe du Monde de football 2014, sur la législation concernant le recours à la prostitution de mineurs à l'étranger et les conséquences pour les enfants victimes. Les associations européennes du réseau ECPAT relaient les messages de sensibilisation

afin que les potentiels touristes européens prennent conscience de l'ampleur du phénomène au Brésil et des risques à éviter une fois sur place.

Les joueurs de football brésiliens Kaká et Juninho ont rejoint cette campagne en lançant un message commun de prévention : "Pendant la Coupe du monde de football, restez un supporter responsable".

En France

La campagne "Ne détournez pas le regard !" rappelle aux voyageurs que la France, comme la plupart des pays européens, a adopté des lois extraterritoriales qui permettent de poursuivre

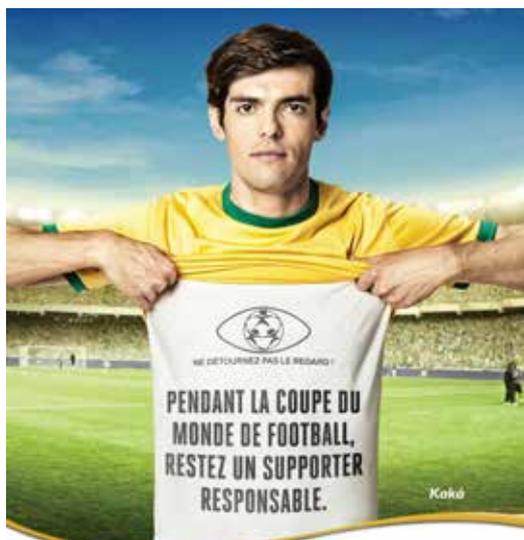
à son retour de voyage un ressortissant français – ou tout résident habituel sur le territoire français – ayant commis des abus sexuels sur mineurs à l'étranger. Les peines prévues en France pour le recours à la prostitution de mineurs vont de 3 à 7 ans de prison.

Au Brésil

Au Brésil, le SESI est chargé d'assurer la sensibilisation des 3 millions de voyageurs brésiliens et des 600 000 étrangers attendus à la Coupe du Monde. Sur place, des messages de sensibilisation seront diffusés dans les aéroports, taxis, restaurants et chaînes hôtelières des 12 villes hôtes.

Les partenaires du projet "Ne détournez pas le regard !"

Coordonné par ECPAT France, le projet "Ne détournez pas le regard !" a été planifié en collaboration avec cinq associations membres du réseau ECPAT en Europe (ECPAT Allemagne, ECPAT Autriche, ECPAT Pays-Bas, ECPAT Luxembourg et ECPAT Pologne) et s'appuie sur des associations membres du réseau international ECPAT dans 16 autres pays (Afrique du Sud, Belgique, Brésil, Bulgarie, Espagne, Estonie, Gambie, Italie, Kenya, Madagascar, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Ukraine, Sénégal et Suisse). Le projet est financé par l'Union européenne, le SESI (Service Social de l'Industrie du Brésil), le Ministère du Tourisme français et Air France, pour une durée de 3 ans jusqu'à fin 2015.



Au Brésil, comme partout ailleurs, recourir à la prostitution de mineurs est punissable par la loi. Ensemble, protégeons les enfants. Si au Brésil vous en êtes témoin, appelez le numéro 100 ou signalez sur www.reportchildsextourism.eu



Au Brésil, comme partout ailleurs, recourir à la prostitution de mineurs est punissable par la loi. Ensemble, protégeons les enfants. Si au Brésil vous en êtes témoin, appelez le numéro 100 ou signalez sur www.reportchildsextourism.eu



Evènements du projet “Ne détournez pas le regard !”



Séminaire « Evénements sportifs et protection de l'enfance »
Varsovie (13 et 14 juin)

En juin, les représentants du réseau ECPAT, du SESI (Service Social de l'Industrie du Brésil), des gouvernements brésilien et polonais, des Nations Unies ainsi que de diverses polices européennes ont partagé leurs expériences dans la lutte pour la protection de l'enfance lors des

derniers grands évènements sportifs (Euro 2000 en Allemagne, Coupe du Monde de football 2006 en Allemagne et en 2010 en Afrique du Sud, Euro 2008 en Autriche et Suisse, Euro 2012 en Pologne et Ukraine et les Jeux Olympiques de Londres en 2012). Ce séminaire qui s'inscrit

dans le cadre du projet européen “Ne détournez pas le regard !” a permis de concrétiser différentes stratégies de sensibilisation et de prévention pour limiter les risques d'une augmentation des cas d'abus sexuels sur mineurs lors de la Coupe du Monde de football en 2014.



Salon IFTM Top Resa 2013
Paris (24 septembre)

Le lancement en France de la campagne “Ne détournez pas le regard!” s'est effectué au salon des professionnels du tourisme IFTM Top Resa. Lors d'une conférence de presse, ECPAT France a dévoilé les visuels de la campagne en présence des médias et des acteurs touristiques qui soutiennent l'association depuis plusieurs années.



Aérospport 2013
Le Bourget (29 septembre)

Aéroports de Paris et ECPAT France ont organisé un tournoi de football dans l'un des hangars d'aviation de l'aéroport du Bourget. 200 amateurs de football, jeunes des villes environnantes et personnel des entreprises basées sur l'aéroport, ont été sensibilisés sur l'exploitation sexuelle des enfants lors des évènements sportifs.

Mobilisation des étudiants en tourisme

Concours “Dire Non !”

La 6ème édition du Concours “Dire Non à l’exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme”, organisée par ECPAT France, la FFTST (Fédération Française des Techniciens et Scientifiques du Tourisme) et l’ACPE (Association Contre la Prostitution des Enfants) a eu lieu au cours de l’année scolaire 2013. Ce concours récompense les actions de sensibilisation et de collecte de fonds contre l’exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme les plus innovantes.

Pendant six mois, près de 300 étudiants en BTS Tourisme

et Hôtellerie de 15 écoles en France se sont mobilisés pour mettre en place des événements pour sensibiliser et mobiliser les habitants de leurs villes. Ils ont ainsi collecté plus de 8000 euros destinés au centre d’accueil d’enfants que l’association ManaoDE gère à Madagascar.

Le jury, composé des associations organisatrices et des entreprises partenaires (Air France, Adonet, SNAV, TourMag, Petit Futé, Transat, Club Med, Carrefour Voyages, Le Routard) s’est réuni pour sélectionner les gagnants du concours.

A l’occasion de l’ouverture du Salon Mondial du Tourisme à Paris, Madame la Ministre de l’artisanat, du commerce et du tourisme Sylvia Pinel a remis les prix aux gagnants, tout en insistant sur l’importance, notamment pour la France, de s’engager dans la lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme.

Les deux lauréates du Concours Dire Non se sont rendues à Madagascar en novembre 2013 pour visiter les projets d’ECPAT France à Antananarivo ainsi que le centre d’accueil de l’association ManaoDE.



Séances de sensibilisation dans les écoles

Dans le cadre du projet européen “Ne détournez pas le regard !”, ECPAT a mené des séances de sensibilisation auprès des étudiants européens en Tourisme. En 2013, 41 séances de sensibilisation ont été données aux Pays-Bas, en Pologne, en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en France auprès de 1850 élèves. En France, 770 étudiants d’établissements d’enseignement supérieur, dont les BTS Tourisme et Hôtellerie et les licences pro ont ainsi été sensibilisés à la cause.

Ces séances permettent d’informer les futurs professionnels du tourisme sur le phénomène de l’exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et les voyages, les destinations à risques et les comportements à adopter pour lutter contre la hausse de ce fléau dans le monde.

Mobilisation des professionnels du tourisme



Afin de mieux lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme, ECPAT France s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires pour diffuser ses messages de sensibilisation aux voyageurs, mettre en place des politiques de protection de l'enfance, sensibiliser les employés voire encourager le signalement au sein des structures touristiques dans les pays de destination.

Formation des professionnels

Dans le cadre du projet européen "Ne détournes pas le regard!", les associations du réseau ECPAT ont animé 26 séances de sensibilisation auprès de 760 professionnels du tourisme dans six pays européens (Pays-Bas, Pologne, Allemagne, Autriche, Luxembourg et France). En

France, les animateurs des Clubs Lookéa-Transat ont été formés au phénomène, à l'identification des cas et à comment réagir, dans le cadre de leurs formations au départ. Plus de 300 agents de voyage français (réseau Carrefour-Voyages et Selectour Afat) ont également été sensibilisés sur l'année.

Engagement du secteur touristique

De nouvelles entreprises européennes se sont engagées aux côtés d'ECPAT et des membres déjà partenaires pour sensibiliser leurs personnels ou leurs clients, tels que les chaînes hôtelières ACCOR et HILTON au Luxembourg, le Tour Opérateur luxembourgeois Sales-Lentz, TUI France, Thomas Cook

France et les compagnies aériennes CORSAIR, XL Airways ou encore Air Austral. ECPAT poursuit également la promotion du Code de conduite (voir encadré). En 2013, 28 membres ont rejoint le Code sur les cinq continents dont une entreprise française.

Participation aux salons du tourisme

Enfin, comme chaque année, ECPAT France a été présente aux principaux salons du tourisme dans l'objectif de sensibiliser les professionnels du tourisme ainsi que les potentiels voyageurs à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et de promouvoir ainsi un tourisme responsable et respectueux des populations locales.

Le Code de Conduite



Le "Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages" (www.thecode.org) a été créé en 1998 par ECPAT Suède et différents tours opérateurs d'Europe du Nord, avec le soutien de l'Organisation Mondiale du Tourisme et de l'ONU. En France, les entreprises du secteur du tourisme et de

l'industrie souhaitant intégrer le Code doivent prendre contact avec ECPAT France, mandaté pour l'intégration de nouvelles entreprises au sein du Code en France.



LUTTER CONTRE L'IMPUNITÉ À TRAVERS LE RENFORCEMENT DES SIGNALEMENTS

Dans une optique de lutte contre l'impunité face à l'exploitation sexuelle des enfants, ECPAT France participe activement au renforcement des mécanismes de signalement et du cadre juridique de la protection de l'enfance. Reconnue comme une violation grave des droits de l'enfant dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'exploitation sexuelle des enfants est combattue par un arsenal

juridique en constante adaptation. S'il y a à peine 12 ans, le recours à la prostitution enfantine n'était pas encore spécifiquement mentionné dans le code pénal français, les abuseurs peuvent maintenant être poursuivis dans leur pays même si les faits ont eu lieu à l'étranger. Cependant, la loi doit faire face à de nouveaux défis. La démocratisation du voyage, l'évolution des nouvelles technologies, les constants flux

migratoires et l'ouverture des frontières notamment en Europe ont ouvert le champ à des phénomènes plus complexes et globalisés. Au quotidien, ECPAT France s'efforce à participer au rassemblement des acteurs publics, associatifs et privés de la protection de l'enfance afin que le cadre juridique ne soit non seulement renforcé mais aussi efficacement appliqué.

Préparation d'une plateforme de signalement en ligne des cas d'abus sexuels dans le tourisme et les voyages



En collaboration avec les polices européennes spécialisées dans la lutte pour la protection de l'enfance, le réseau ECPAT a appuyé le développement d'outils de signalement en ligne. Ce travail a été réalisé dans le cadre de la construction d'une plateforme européenne de signalement sur Internet de cas d'abus sexuels sur enfants.

Cette plateforme permettra à toute personne témoin d'un cas suspect ou avéré de partager son témoignage avec les polices nationales correspondantes, facilitant ainsi le démarrage d'enquêtes

judiciaires. Cette procédure, adaptée au contexte des abus sexuels commis en dehors des frontières européennes, cherche à promouvoir la participation responsable des touristes, à mieux poursuivre les abuseurs d'enfants et à faciliter l'accès à la justice des mineurs victimes.

Le lancement de la plateforme de signalement est prévu pour l'année 2014 et sera accessible, avec une simple connexion à Internet, à toutes les personnes désireuses d'aider à protéger les mineurs victimes d'exploitation sexuelle.

Etudes sur les mécanismes de signalement dans cinq pays d'Afrique

Cinq études sur la situation en matière d'exploitation sexuelle des enfants dans le tourisme et sur les mécanismes nationaux de signalement des cas ont été réalisées en **Gambie**, au **Kenya**, à **Madagascar**, au **Sénégal** et en **Afrique du Sud**. Menées par des consultants externes et indépendants spécialisés dans la protection de l'enfance et le secteur touristique, ces études terrain ont permis de mieux comprendre les différents contextes et de formuler des recommandations pour améliorer le signalement, le traitement et la

prise en charge des cas d'enfants victimes signalés.

Les résultats des études seront présentés lors d'un séminaire réunissant différents experts sur les questions de signalement (Police, Ministère Justice, ONG, etc.) à Berlin en Mars 2014. Les cinq rapports ainsi qu'un rapport consolidé seront diffusés en 2014 auprès des autorités locales, des associations de la protection de l'enfance ainsi qu'aux acteurs du secteur touristique présents dans les pays concernés.

Ces rapports constituent un outil important de plaidoyer auprès des institutions publiques et du secteur privé pour qu'ils assument leur responsabilité dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme. De plus, les études menées sur le terrain joueront un rôle essentiel pour la mise en place de procédures et mécanismes de signalement adaptés au pays, en complément de la plateforme de signalement développée en Europe.

Séminaire INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance – Lyon (28-31 octobre)

Dans une logique de collaboration avec les services de police spécialisés, ECPAT France a participé à un séminaire organisé par INTERPOL à Lyon pour échanger sur les dernières avancées dans le domaine de la protection de l'enfance à l'égard des violences sexuelles.

L'association est intervenue pour présenter la campagne "Ne

détournez pas le regard !" et les procédures de signalement de cas d'abus sexuels sur mineurs mises en place par l'association en France et à l'international. Lors de son intervention, ECPAT France a également confirmé le démarrage d'un projet de signalement en milieu hôtelier à Madagascar. Un des principaux axes d'intervention dans ce domaine consiste à renforcer

la remontée et le partage d'informations des structures hôtelières locales vers les services de police nationaux, la Direction de la Coopération Internationale et l'OCRVP (Office Central pour la Répression des Violences aux Personnes) afin de faciliter le démarrage d'enquêtes judiciaires à l'étranger et en France.



LUTTER CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

Participation à la Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes victimes de violence et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)



Rattachée au Ministère des Droits des Femmes, la mission interministérielle MIPROF a été créée en janvier 2013. La France dispose ainsi enfin d'un mécanisme institutionnel, représenté par un coordinateur national en charge de mettre en œuvre un plan d'action national pour lutter contre la traite et

d'assurer la coordination au niveau local, national et international des actions mises en œuvre par tous les acteurs institutionnels et associatifs pertinents. C'est dans ce même esprit qu'un groupe de travail sur les mineurs victimes de traite a été créé au sein de la MIPROF, rassemblant les acteurs

spécialisés dont ECPAT France, pour dresser un état des lieux des initiatives entreprises en France, recenser les bonnes pratiques et émettre des recommandations pour améliorer la prévention, la protection et l'assistance des mineurs victimes.

Lancement du site droitcontrela traite.org en partenariat avec LexisNexis



Le partenariat entre ECPAT France et LexisNexis France, éditeur juridique de référence, a permis la mise en place d'un site Internet

spécialisé sur la problématique de la traite des êtres humains, afin d'aider les professionnels du droit à traiter cette question.

Lancé en février 2013, ce site s'adresse principalement aux membres du secteur associatif et aux professionnels du droit.

Outre un fond documentaire relatif à la traite des être humains permettant de faciliter l'accès aux textes juridiques et à la jurisprudence, le site met à disposition un annuaire spécialisé pour mettre en réseau les acteurs.

Participatif, le site est conçu pour évoluer également au gré des suggestions et contributions des visiteurs.

Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains

ECPAT France est membre depuis 2008 du Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains, un collectif de 25 associations françaises, coordonné par le Secours Catholique,

engagées de façon directe ou indirecte auprès des victimes en France ou dans les pays de transit et d'origine de la traite. L'objectif du Collectif est de sensibiliser le

grand public et mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques, français et européens pour renforcer les actions de lutte contre la traite des êtres humains.

Contribution d'ECPAT France à l'Examen Périodique Universel de la France du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

En janvier, la France a été soumise à l'Examen Périodique Universel du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Ce mécanisme vise à examiner la situation des droits de l'homme, mais également des enfants, dans les 193 Etats membres des Nations Unies. Il rappelle notamment aux Etats leur responsabilité dans le respect des droits de l'homme

et leur mise en oeuvre. A cette occasion, ECPAT France, parmi d'autres ONGs, a soumis sa contribution pour la constitution d'un rapport alternatif au rapport gouvernemental. La contribution d'ECPAT France avait pour objectif de fournir un aperçu de la mise en oeuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en France

entre 2008 et 2012. L'une des constatations principales rend compte de l'absence d'un plan national d'action de lutte contre ce phénomène, malgré un cadre juridique satisfaisant. Il s'agit donc, pour l'association, essentiellement d'améliorer la mise en oeuvre de ce cadre normatif au profit des mineurs victimes.

Participation au groupe de travail multidisciplinaire d'EUROCEF

Au début de l'année 2013, ECPAT France a été invitée par EUROCEF, le Comité Européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie, à faire partie d'un groupe de

travail transversal, centré sur la collaboration intersectorielle dans le cas d'abus et d'exploitation sexuels des mineurs. L'objectif de ce groupe de travail composé de représentants du secteur

social, médical, de la police, de la justice et du corps enseignant est d'aboutir à de nouvelles pratiques et une meilleure articulation entre les différents acteurs sur le territoire de Paris.

Loi du 5 août 2013

En août, la France a adopté une loi visant à adapter dans le droit français ses engagements internationaux et européens, notamment la Directive européenne 2011/36/UE concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes, et la Directive européenne 2011/93/UE relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que la pédopornographie. Par rapport à cette dernière, le principal changement est le renforcement des sanctions pénales prévues par la loi pour les cas d'agression sexuelle et de pornographie mettant en scène les enfants. Malgré cet avancement, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer les mesures de protection et d'assistance aux enfants victimes d'exploitation sexuelle.





INTERNATIONAL

OÙ TRAVAILLONS-NOUS ?

Nos pays d'intervention



Nos partenaires

En Afrique du Nord et au Proche-Orient



Née en 2009 d'un premier projet en partenariat avec Acting For Life (suivi par la suite par ECPAT France) et ECPAT Luxembourg, AMANE a pour mission le renforcement des capacités des acteurs pour l'amélioration de la prévention et protection des enfants vulnérables et/ou victimes de violences sexuelles.

www.amanemena.org



JIWAR Education et Développement, association marocaine créée en 2000, travaille pour l'amélioration des conditions de scolarisation au sein des écoles publiques afin de lutter contre l'échec scolaire. En partenariat avec AMANE, JIWAR intervient sur la prévention et la sensibilisation des acteurs sur les violences sexuelles.



Créé en 2004 en Algérie, le Réseau Algérien pour la Défense des Droits de l'Enfant (NADA) est un espace de collaboration et de concertation, qui regroupe une centaine d'associations œuvrant en faveur des Droits de l'enfant (éducation, santé, protection sociale et juridique, formation professionnelle, sport, etc).

www.nada-dz.org



Association libanaise créée en 1969, Dar Al Amal (DAA) a démarré avec une mission d'accueil, d'accompagnement et de réinsertion des personnes en situation de grande détresse. Depuis 1996, Dar Al Amal vient en aide aux jeunes filles en situation d'exploitation sexuelle et aux femmes en conflit avec la loi, en leur assurant le soutien nécessaire pour leur réinsertion sociale et professionnelle.

daralamal.org

En Afrique de l'Ouest



Créée en 1997, la Fondation pour le Développement Communautaire du Burkina Faso (FDC) a pour mission de contribuer au développement du respect des droits de l'enfant au niveau des communautés et à l'amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés, à travers leur pleine participation.

www.fdcbf.org



Créée en 2000, l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD) travaille sur la recherche des causes de la délinquance juvénile, pour éviter notamment la récidive des mineurs incarcérés et des formes d'exploitation des enfants, la réinsertion sociale des jeunes en difficulté.

antd-niger.blogspot.fr



Créé en 1987 au Bénin, ESAM (Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde) lutte contre la traite, l'exploitation, les violences et les pratiques néfastes à l'égard des enfants et vise à promouvoir le respect de leurs droits, notamment à travers l'éducation. Membre affilié d'ECPAT International, ESAM assure la coordination du réseau Afrique de l'Ouest (RAO) au Bénin.
www.esamsolidarity.org



Créé en 1998 au Bénin, GRADH (Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Humain) cherche à promouvoir le développement socioculturel des communautés les plus vulnérables via l'amélioration de la santé communautaire, la protection des droits de l'enfant et l'amélioration des conditions de vie des enfants et jeunes travailleurs.
www.gradh.org



PIED (Programme d'Insertion des Enfants Déshérités) a pour mandat le droit des enfants, le renforcement des capacités des familles, particulièrement des femmes, et la lutte contre les violences faites aux enfants à travers le renforcement du système de vulgarisation des textes et des lois protégeant les enfants au Bénin et la mise en œuvre de l'alphabétisation fonctionnelle.

En Afrique de l'Est



Organisation ougandaise fondée en 1993, le mandat de UYDEL est de permettre aux jeunes de 10 à 24 ans de développer leur potentiel pour devenir des citoyens actifs, en luttant contre les comportements à risque des jeunes (drogues et prévention HIV) et contre les pires formes d'exploitation.
www.uydel.org



Undugu Society of Kenya (USK) a été créée en 1973 pour faire face à la problématique croissante des enfants et des jeunes des rues de Nairobi. USK a notamment développé un projet visant à offrir des alternatives professionnelles aux jeunes filles vivant de la prostitution.
www.undugukenya.org



“Le Refuge pour filles” en Kiswahili, Rescue Dada est un établissement de protection de l'enfance agréé par le Ministère Kenyan du Genre et des Affaires Sociales, d'une capacité d'accueil de 70 filles, qui a pour objectif de réduire le nombre d'enfants de Nairobi vivant dans la rue, en leur donnant les moyens de sortir de la rue et de faire valoir leurs droits.
www.rescuedada.net



Basée sur les bords du Lac Kivu, à la frontière avec la République Démocratique du Congo, Point d'Ecoute est une association rwandaise créée en 1998 initialement pour venir en aide aux enfants victimes des conflits de la zone. Aujourd'hui l'association travaille auprès des enfants non scolarisés, des enfants des rues, des filles-mères et des orphelins du sida.



Mapambano Centre for Children Rights est une association tanzanienne créée en 2002, agissant pour le respect des droits des enfants en Tanzanie en combattant des pratiques telles que le mariage précoce, la mutilation génitale féminine et l'exploitation sexuelle des enfants.



Fondée en 1992 à Madagascar par les responsables du Programme National de Lutte contre le Sida, l'Association des Femmes Samaritaines (AFSA) a pour objectif la réinsertion sociale des travailleurs du sexe afin de limiter la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST).

Nos projets à l'international

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est un phénomène mondial. Aucun pays ni région n'est à l'abri de cette problématique.

En 2013, ECPAT France est intervenue principalement sur le continent africain en apportant un appui technique et financier à ses partenaires, à travers quatre axes :

1. Agir contre la prostitution des enfants, en soutenant des projets de prise en charge et de réinsertion d'enfants victimes et en luttant contre l'impunité.

2. Agir contre la traite des enfants, en mettant en place des systèmes de vigilance aux frontières et en facilitant les processus de réintégration des enfants.

3. Agir en prévention en renforçant les capacités d'autoprotection et en réduisant les facteurs de vulnérabilité des enfants.

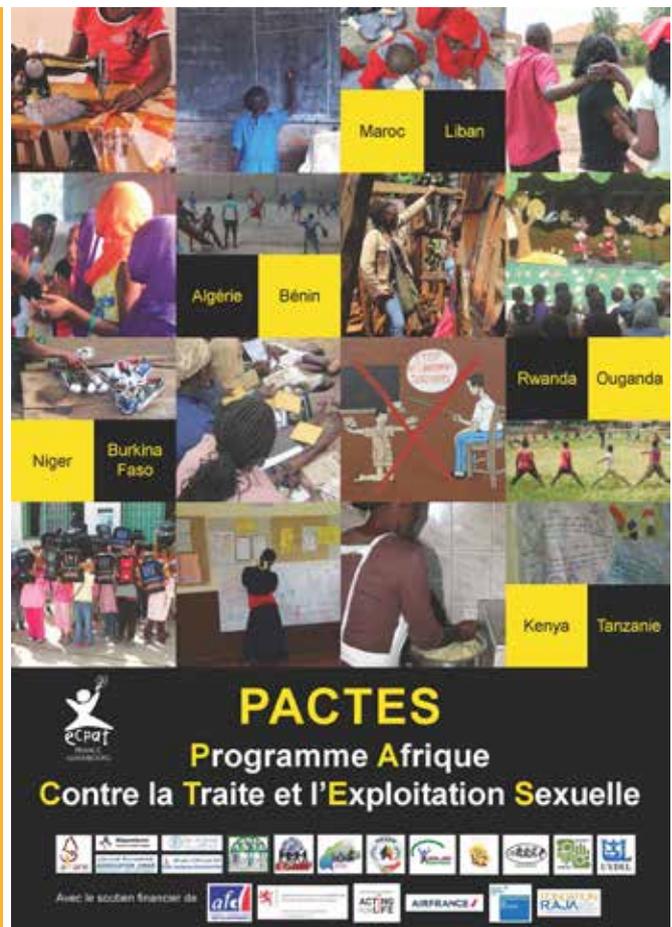
4. Agir ensemble, en développant la capitalisation et le partage d'outils, de bonnes pratiques et d'expériences entre les différents acteurs.



Zoom sur PACTES

PACTES (Programme Afrique Contre la Traite et l'Exploitation Sexuelle) est un programme de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Coordonné par ECPAT France, ce programme réunit 14 partenaires répartis dans 10 pays du continent africain et le Liban pour 3 ans (2011 - 2014).

Le programme PACTES bénéficie du financement de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre d'une Convention Programme, des financements de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg et d'ECPAT Luxembourg (zone Afrique de l'Ouest), de subventions de la Fondation de France (Projet "Pratiques et mise en réseau"), de la Fondation Raja (Projet au Kenya) et d'Air France.



AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS



Agir contre la prostitution des enfants dans les grandes villes africaines reste une des priorités de l'association. En 2013, ECPAT France a confirmé son soutien à des projets permettant la prise en charge d'enfants victimes. Cette année a également vu l'aboutissement d'un partenariat avec l'Agence Française de Développement, l'OCRVP et la DCI autour de la question de l'impunité à Madagascar.

Nos actions en 2013 se sont donc organisées autour de deux objectifs:

Soutenir le rétablissement et la réinsertion des enfants victimes

L'exploitation sexuelle inflige des dommages physiques et psychologiques graves et inacceptables sur les enfants. Permettre le rétablissement et

la réinsertion des victimes est un aspect essentiel de notre engagement.

Nos partenaires reconnaissent les droits inhérents des enfants, entre autres choses, à la santé, la protection contre l'exploitation ainsi qu'à la liberté d'expression. Tous prévoient également des actions auprès des institutions et des communautés afin que des réponses pérennes se mettent en place.

Les partenaires que nous soutenons proposent des approches différentes, favorisant l'émergence d'associations (**projet 1**), la prise en charge en milieu ouvert (**projet 2**), ou l'accueil dans des centres pour jeunes (**projet 3**).

Lutter contre l'impunité

La lutte contre l'impunité pour les auteurs de l'exploitation sexuelle des enfants est un défi majeur. Lorsque les lois - même là où elles existent - ne sont pas appliquées, le crime organisé peut se développer rapidement, et la tolérance sociale à l'exploitation s'installe durablement. L'impunité découle du faible nombre de signalements dû au manque de confiance dans le système (manque de ressources ou corruption) et à la nature du délit: être en situation de prostitution reste stigmatisant pour les enfants au sein des communautés. Il convient d'agir pour lutter contre l'impunité.

Ainsi, ECPAT France a lancé un projet pilote à Madagascar pour lutter contre la tolérance sociale et l'impunité (**projet 4**).

Projet 1: Réinsertion des jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi



LE PROJET



Depuis 2011, ECPAT France soutient Undugu Society of Kenya (USK) dans la mise en place d'associations de jeunes filles en situation de prostitution à Nairobi. Dans ces groupes d'entraide, les jeunes filles peuvent sortir ensemble de l'extrême précarité, rompre avec l'isolement, la dépendance à l'alcool, reconquérir une estime de soi, et améliorer l'environnement pour leurs enfants. Dans les phases précédentes du projet, 5 associations avaient été créées.

« Le but de notre programme est d'améliorer la qualité de vie des jeunes filles victimes de prostitution. Il vise le renforcement des capacités de lobbying et de plaidoyer de la jeunesse, à travers des associations autogérées par les jeunes ».

*Celina OGUTU,
Directrice d'USK*

REALISATIONS EN 2013

Information santé et droits

- Maraudes dans les quartiers rouges de Nairobi
- Formation de pairs éducateurs*

Création d'associations de jeunes filles

- Création de 2 nouvelles associations : "Queenstar" et "Barcelona"
- Formations en leadership
- 185 filles accompagnées

Réinsertion professionnelle des victimes

- 1 atelier d'orientation professionnelle
- Formation à la gestion d'entreprise, octroi d'une subvention au démarrage pour 26 filles
- Suivi de 122 filles placées en parcours d'insertion depuis 2011 (apprentissage ou auto-emploi)

Protection des enfants de moins de 12 ans

- Mise hors de danger de 2 enfants de moins de 12 ans

FINANCEMENT

AFD (Convention Programme), Air France et Fondation Raja

* L'éducation par les pairs est le processus de transmission de connaissances et de pratiques par des personnes à d'autres personnes partageant le même âge, intérêts et origine sociale.

TEMOIGNAGE d'HALIMA*

Originaire de Sirare (ville frontière entre le Kenya et la Tanzanie), Halima a abandonné l'école en 2006 après le décès de sa mère. Laissée à la charge de sa tante, qui n'a pas suffisamment d'argent pour prendre soin d'Halima et de ses six frères et sœurs, elle décide de partir à Nairobi dans l'espoir de trouver un emploi. Là-bas, elle rencontre Neema, en situation de prostitution, qui l'invite une nuit à l'accompagner pour lui montrer où elle travaille. C'est ainsi qu'Halima commence elle aussi à se vendre à des clients. Halima se met à prendre différents types de drogues, qui l'aident à échapper à la dure réalité de sa situation.*

Comme bon nombre de jeunes dans la même situation, Halima ne sait pas comment se protéger de la violence constante et des abus auxquels elle est exposée. Elle pense que la violence est "normale" et "fait partie du travail". Forcée d'avoir des relations sexuelles sans protection, Halima finit par tomber enceinte. Ayant une connaissance limitée de ses droits, Halima ne signale jamais à la police les agressions sexuelles, les coups ou les sévices dont elle est victime. Malgré tout, elle est obligée de continuer à se prostituer, surtout depuis qu'elle a la responsabilité de son enfant.

Aujourd'hui, Halima a 20 ans et est suivie par l'équipe d'USK. Son rêve est de démarrer une petite entreprise qui lui permettrait de gagner suffisamment d'argent pour pouvoir prendre soin de son petit garçon dans un environnement sûr et loin des drogues et de la violence.

*prénom fictif

Projet 2: Réinsertion des jeunes filles en situation de prostitution à Niamey



LE PROJET



Depuis 2011, ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent l'ANTD dans leur projet de protection et réinsertion des jeunes filles en situation de prostitution à Niamey. Une équipe de trois personnes travaille auprès des jeunes filles dans la capitale : 216 filles ont été approchées et conseillées sur l'année.

REALISATIONS EN 2013

Information santé et droits

- Maraudes de nuit auprès des jeunes filles (écoute, information santé)
- 16 journées d'activités collectives organisées
- Actions de sensibilisation auprès des patrons de bar et de la police

Insertion professionnelle et appui post-formation

- 54 filles en situation de prostitution placées en centre de formation professionnelle ; 21 filles (formées en 2012) appuyées avec un kit d'installation pour le démarrage de leurs activités
- 24 projets d'auto-emploi soutenus

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France.

Cas de Nina*, mineure victime de prostitution identifiée par l'ANTD à Niamey

Nina a commencé à se prostituer après le décès de sa mère. Lors d'une maraude dans les rues de Niamey, l'équipe de l'ANTD l'a approchée. Elle n'avait que 15 ans et a rapidement demandé à bénéficier des services de l'association. L'équipe sociale a alors travaillé avec le père de la jeune fille afin qu'il s'implique dans le projet de réinsertion de son enfant, mais celui-ci a refusé expliquant qu'il n'avait aucune confiance dans la détermination de sa fille à quitter la prostitution. L'association a alors aidé la jeune fille à identifier une alternative économique appropriée à ses talents et ses contraintes, et l'activité de couturière s'est rapidement imposée. L'association l'a inscrite en formation professionnelle et l'a encouragé dans ses efforts. La formation aidant, Nina a commencé à reprendre confiance en elle et à se reconstruire. Elle a fini par confier aux membres de l'ANTD que son prétendu père était en réalité le mari de sa mère, et qu'il avait abusé sexuellement d'elle après le décès de sa maman. Après quelques mois d'écoute et sur les conseils de l'ANTD, Nina a finalement décidé de porter plainte contre lui. Aujourd'hui, elle est financièrement indépendante grâce aux travaux de couture qu'elle réalise. Elle devrait bientôt bénéficier d'un appui pour s'installer à son compte.

* prénom fictif



Projet 3: Réinsertion des jeunes en situation de prostitution à Kampala



LE PROJET



Depuis 2011, ECPAT France soutient UYDEL dans leur projet de réinsertion des jeunes filles et garçons exposés ou en situation de prostitution à Kampala. Le projet bénéficie des centres de jour dans les quartiers défavorisés de la ville gérés par l'association, et de son centre de formation professionnelle. En parallèle, des actions pour mobiliser les services de l'état sont conduites (voir encadré).

REALISATIONS EN 2013

Information santé et droits

- Maraudes auprès des jeunes des quartiers rouges de la ville (écoute, information santé)
- 15 sessions organisées en changement des comportements (48 jeunes)
- Actions de sensibilisation auprès des patrons de bar et de la police
- 157 parents initiés à l'éducation positive
- 411 jeunes accompagnés (gestion des addictions, gestion des émotions, santé...)

Insertion socio-professionnelle

- 403 jeunes placés en formation professionnelle (dont 85 placés en emploi)
- 170 jeunes réunifiés à leur famille

FINANCEMENT

AFD (Convention Programme), Air France

Impliquer les acteurs

Suite à l'étude réalisée en 2010 et grâce à l'analyse des récits d'expérience des jeunes pris en charge dans le cadre de leurs centres, UYDEL a pu faciliter 2 séminaires mettant en avant la connexion des problématiques de protection de l'enfance, notamment l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains avec les messages suivants:



Même si certains enfants sont poussés directement vers la prostitution, beaucoup rapportent au préalable des expériences d'exploitation économique, comme domestiques ou dans le secteur informel.



L'exploitation sexuelle des enfants est facilitée par des réseaux de bordels, de proxénètes et de taxis. L'industrie de la nuit joue un rôle central dans le développement de la traite et de l'exploitation sexuelle.



L'exploitation sexuelle des enfants grossit là où les lois ne sont pas appliquées (indifférence de la police notamment).



La demande pour les filles très jeunes a augmenté depuis l'épidémie du sida.

Projet 4: Lutter contre l'impunité à Madagascar



LE PROJET



L'action d'ECPAT France à Madagascar s'inscrit dans la durée, puisqu'ECPAT France a repris les activités conduites depuis 2002 par Groupe Développement dans le pays. Une nouvelle phase a débuté en novembre 2013, à savoir une coopération avec le secteur privé et la police française qui vise notamment à lutter contre l'acceptation de la situation par les touristes et par la population malgache et à lutter contre l'impunité. Ces nouvelles activités font écho au projet européen "Ne détournez pas le regard !", visant à promouvoir la responsabilité des pays du Nord dans les pays de destination touristique touchés par l'exploitation sexuelle des enfants.

REALISATIONS EN 2013

Elaboration de procédures pour les hôtels

- Tables-rondes avec les hôteliers et la police pour développer des consignes simples (voir encadré ci-dessous)



Avoir des systèmes de contrôle en place (check-in, accès aux chambres, interdiction des mineurs au bar, etc.)



Appeler la PMPM ou le n°147 en cas de soupçon ou d'urgence



Retenir le client et le jeune et obtenir des informations



Si l'abus a eu lieu, rassembler les preuves (pièce d'identité, draps, serviettes de toilette)

La formation des services de police malgache est l'un des principaux axes d'intervention du bureau local d'ECPAT France pour assurer l'application des lois contre l'exploitation sexuelle des enfants à Madagascar. En étroite collaboration avec la Direction de la Coopération Internationale (DCI), le personnel d'ECPAT France a formé une trentaine d'officiers à Antananarivo ainsi que les élèves de deux écoles de police, l'une à Ivato, un quartier situé à la périphérie de la capitale, et l'autre à Antsirabe. Ces formations ont permis de présenter la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants, les conséquences pour les victimes, le profil des abuseurs, le rappel à la loi 2007-023 contre le tourisme sexuel et les différents acteurs impliqués dans la protection de l'enfance à Madagascar.

Action auprès de la police

- Interventions dans les académies de police
- Partenariat avec les services de police français dans le cadre des lois sur l'extraterritorialité et la formation des polices aux enquêtes

Information santé et droits

- Signature d'un partenariat avec l'AFSA

Insertion socio-professionnelle

- 20 jeunes placées en formation professionnelle dans les phases précédentes accompagnées dans leur réinsertion

FINANCEMENT

AFD, Banque Africaine de Développement, bailleurs privés

PRENDRE EN COMPTE LE SILENCE DES VICTIMES

“Un des obstacles principaux dans la lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est le silence des victimes. Un enfant en situation de prostitution à Madagascar n’ira pas porter plainte parce que rien n’est fait pour qu’il ait accès à la justice. Parce qu’il a “choisi” la prostitution pour survivre et ne voit pas d’alternative, parce qu’il est sous l’emprise de sa famille ou d’un réseau, parce qu’il a honte et qu’il se pense punissable par la loi, et plus simplement parce qu’il ne peut rien attendre de la justice. A Madagascar, la dénonciation d’une situation de prostitution d’un enfant est une obligation légale. Le projet vise à mobiliser le secteur privé dans la lutte contre ce fléau, en premier lieu les hôteliers.”

Marie Darmayan,

Directrice d’ECPAT France à Madagascar



NOUVEAU PARTENARIAT : L’AFSA

Fondée en 1992, l’Association des Femmes Samaritaines (AFSA) a pour objectif la réinsertion sociale des travailleurs de sexe afin de limiter la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST) et notamment le VIH/sida en se basant sur l’approche par les pairs, grâce à une équipe de pairs éducateurs. L’AFSA fait un travail de proximité adapté à chaque individu permettant d’identifier les travailleurs de sexe les plus à risque les amener ou les référer vers les centres de santé notamment pour la recherche de soins pour les infections sexuellement transmissibles et pour le dépistage du VIH et de la syphilis. Elle travaille également auprès des personnels de santé pour contribuer à la réduction de la stigmatisation et la discrimination envers les groupes vulnérables afin de favoriser l’accès aux moyens et services de prévention des IST, dans les centres de santé et auprès des communautés.



AGIR CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

Les principales routes de déplacements des populations au Bénin, au Burkina Faso et au Niger



En Afrique de l'Ouest, il existe une tradition de forte mobilité des enfants. Les raisons sont multiples et évoluent avec l'âge des enfants et le contexte socio-économique. On peut citer les migrations saisonnières pour les activités agricoles, les confiages à des familles d'accueil, les placements auprès d'artisans ou de chefs religieux, les migrations pour trouver un emploi... A priori, les causes et les conséquences de la mobilité ne sont ni positives, ni négatives. L'éloignement de la communauté d'origine peut néanmoins augmenter les risques d'exploitation de l'enfant.

Lutter contre la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle est dans le mandat du réseau ECPAT. En 2013, ECPAT France et ECPAT Luxembourg ont continué leur soutien à des initiatives conduites dans les zones frontalières du Bénin, du Niger et du Burkina Faso. En parallèle, une étude a été lancée dans les trois pays pour identifier les liens entre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et la mobilité (à paraître en 2014).

La protection des enfants contre la traite englobe les actions suivantes :

- ✓ Prévenir les situations de traite, en favorisant des environnements communautaires et familiaux protecteurs et respectueux des droits des enfants et en sécurisant les parcours de mobilité y compris en amont du déplacement.
- ✓ Porter secours aux enfants victimes de traite c'est-à-dire, les soustraire des situations qu'ils sont en train de subir puis subvenir à leurs besoins immédiats et spécifiques.
- ✓ Leur permettre de se rétablir des épreuves qu'ils ont subies que

ce soit durant leurs déplacements ou durant leur exploitation.

- ✓ Permettre leur réintégration sociale et professionnelle pour éviter leur retour à une situation de traite.

Les projets soutenus dans la protection des enfants contre la traite ont été proposés par les partenaires au vu de leurs contextes respectifs mais également dans une perspective de coopération transfrontalière, avec l'ANTD (**projet 1**), PIED (**projet 2**), GRADH (**projet 3**), ESAM (**projet 4**) et la FDC (**projet 5**).

Projet 1: Protéger les enfants au Niger



LE PROJET



ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent l'ANTD depuis 2011. Le projet prévoit la mise en place et la formation de comités dans 30 villages frontaliers pour sensibiliser la population et surveiller les passages aux frontières. L'association gère également 5 antennes pouvant prendre en charge les enfants interceptés dans leur localité afin que la prison ne soit pas la seule structure disponible par défaut.

REALISATIONS EN 2013

Sensibilisation dans les villages

- Animation de 9 émissions thématiques sur les radios locales
- Organisation de 140 séances de sensibilisation avec les comités de 30 villages
- 1 boîte à images sur les violences faites aux enfants développée

Prise en charge des enfants interceptés

- 2 table-rondes avec les acteurs de la protection
- Animation d'un réseau de 30 comités de village: 225 situations d'enfants discutées et référées
- Gestion de 5 structures de transit ayant procédé à la réunification de 166 enfants victimes

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- 75 garçons victimes ou exposés à la traite placés en formation professionnelle

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France et Fondation de France

Projet 2: Protéger les enfants à l'Ouest du Bénin



LE PROJET



ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent PIED depuis 2011. Le projet prévoit la sensibilisation de la population de la ville à travers le réseau des écoles coraniques pour femmes (l'association gérant par ailleurs un programme dans les villages). PIED gère également un centre accueillant les enfants ayant un besoin de protection, y compris les enfants victimes de traite et procédant à leur réunification. L'association a créé dans le cadre de ce projet un atelier de formation professionnelle pour les enfants victimes ou exposés à la traite originaire de la ville de Djougou.

REALISATIONS EN 2013

Sensibilisation dans la ville

- Animation de sessions éducatives mensuelles dans 8 écoles coraniques

Prise en charge des enfants interceptés

- Gestion d'un centre de transit ayant procédé à la prise en charge de 74 enfants victimes

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- 102 enfants rapatriés ou exposés inscrits à l'école ou en éducation accélérée
- 45 enfants victimes ou exposés à la traite placés dans le centre de formation professionnelle
- 20 enfants placés en apprentissage dans leur communauté

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France et Fondation de France

Projet 3: Protéger les enfants au Nord du Bénin



LE PROJET



ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent GRADH depuis 2011. Le projet prévoit la réduction des vulnérabilités des enfants placés en école coranique informelle ou en situation de rue. GRADH prend en charge les enfants victimes de traite et procède à leur réunification.

REALISATIONS EN 2013

Réduction de la vulnérabilité des enfants exposés à la traite

- Visites quotidiennes aux tuteurs d'enfants "vulnérables" (96 foyers suivis)
- Accueil quotidien d'enfants talibés, enfants en situation de rue (286 enfants accueillis)

Prise en charge des enfants interceptés

- Gestion d'une structure de transit ayant procédé à la prise en charge de 36 enfants victimes

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- Ecole de la deuxième chance pour 46 enfants en rupture sociale et scolaire
- 10 enfants placés en apprentissage dans leur communauté
- 10 enfants accompagnés dans un projet d'activité génératrice de revenus

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France et Fondation de France

Projet 4: Protéger les enfants dans les régions du littoral et du Mono au Bénin



LE PROJET



ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent ESAM depuis 2011. Le projet prévoit 2 axes distincts: la sensibilisation et l'information des enfants et des acteurs de la protection de l'enfance et l'appui alimentaire à 2 centres de transit à Cotonou. Si de nombreuses ONG sont présentes à Cotonou, cette ville cosmopolite abrite de nombreux enfants vulnérables et livrés à eux même.

REALISATIONS EN 2013

Sensibilisation dans les villages

- 11 séances de ciné-débat dans les villages de la province du Mono
- Organisation d'une marche à l'occasion de la journée de l'enfant béninois (31 décembre 2013)
- Animation de 4 émissions thématiques sur les radios et télévision locales

Information et sensibilisation des enfants dans les écoles

- Mise en place de Comités de Défense des Droits et de Protection des Enfants dans les écoles
- Formation de 90 enfants et professeurs membres de ces comités sur les messages de prévention
- 4137 collégiens ont bénéficié des actions de sensibilisation

Prise en charge des enfants interceptés et placés en centre

- Aide alimentaire et sanitaire pour les enfants du centre de l'Office Centrale de Protection des Mineurs
- Aide alimentaire et sanitaire du Centre d'Ecoute et d'Orientation

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France et Fondation de France

Projet 5: Renforcement du dispositif de lutte contre la traite sur la frontière Nord du Burkina Faso



LE PROJET



ECPAT France et ECPAT Luxembourg soutiennent la FDC depuis 2011. La FDC dans le cadre de notre partenariat a pour mission de soutenir et d'appuyer les communautés dans la protection des enfants victimes ou vulnérables face à la traite. Ainsi, la FDC coordonne le programme de 7 organisations communautaires, basées aux frontières Nord et Ouest du pays.

REALISATIONS EN 2013

Sensibilisation dans les villages

- Animation de 14 émissions thématiques sur les radios locales
- Organisation de 7 séances de sensibilisation ou rencontres avec les leaders politiques dans les communautés, mobilisant 908 personnes
- 4 séances de sensibilisation dans les établissements scolaires (760 élèves sensibilisés)

Prise en charge des enfants interceptés

- 191 enfants victimes interceptés ont été pris en charge dans des centres de transit

Insertion socio-professionnelle des enfants vulnérables au départ / retour

- 6 jeunes ont été placés en formation professionnelle



FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France et Fondation de France

Bureau de coordination régionale

ECPAT France et ECPAT Luxembourg ont ouvert conjointement un bureau à Ouagadougou en 2012.

REALISATIONS EN 2013

 Lancement d'une étude sur les liens entre la mobilité et la prostitution des enfants au Burkina Faso, Niger et Bénin

 Formation sur les concepts de violence sexuelle, la prévention et la protection des enfants

 Coordination du programme autoprotection dans la sous-région

AGIR EN PREVENTION



Dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, la prévention reste encore la stratégie la plus efficace. Les récits faits par les victimes relatent majoritairement des épisodes préalables de maltraitance ou d'exploitation. C'est pourquoi ECPAT France a choisi depuis plusieurs années de soutenir et d'encourager des initiatives de prévention contre les violences, notamment sexuelles.

Prévenir les violences sexuelles

De toutes les formes de maltraitance des enfants, les abus sexuels tendent à laisser les cicatrices les plus profondes sur leurs victimes. Il s'agit d'une violence qui n'a pas forcément recours à la force physique, et qui laisse les victimes avec

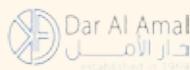
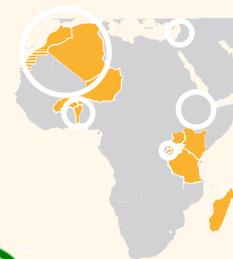
l'idée fausse qu'elles portent la responsabilité de ce qui est arrivé parce qu'elles ont en quelque sorte donné leur consentement. Un sentiment de culpabilité est ajouté à la douleur, la honte et la confusion. Le silence autour des abus sexuels ne bénéficie qu'aux abuseurs. Il est donc extrêmement important d'ouvrir le dialogue sur cette question et de permettre aux enfants victimes d'obtenir de l'aide (**projet 1**).

Réinsérer les enfants vulnérables

Travailler localement pour réduire l'exposition des enfants aux différentes formes de maltraitance est une autre forme de prévention. Dans ce domaine, ECPAT France a renouvelé son soutien à Rescue Dada qui travaille à la réinsertion

des filles en situation de rue à Nairobi et à la sécurisation de familles vulnérables (**projet 2**) ; à Mapambano Center for Children Rights qui lutte contre les discriminations, favorise l'éducation des filles dans les villages de Tanzanie et participe à la scolarisation des orphelins (**projet 3**) ; et à Point d'écoute qui travaille à la sécurisation des enfants en situation de rue, des filles-mères et des orphelins (**projet 4**). ECPAT France soutient également la lutte contre l'abandon scolaire, principale cause d'errance au Maroc, avec Jiwar (**projet 5**) en favorisant l'amélioration des conditions de scolarité afin de rendre l'école plus attrayante et accessible.

Projet 1: Le Programme Autoprotection



LE PROJET

ECPAT France a soutenu depuis plusieurs années l'association AMANE pour le développement d'un programme d'autoprotection à destination des enfants de 9-12 ans et la réalisation d'un spectacle de marionnettes. En 2013, le programme a été diffusé au Maroc, mais également partagé dans de nombreux pays. Pour ce faire, les partenaires d'ECPAT France ont été mobilisés.

REALISATIONS EN 2013

Adaptation du programme

- Partenariat avec Dar Al Amal pour la mise en place du programme au Liban
- Partenariat avec le réseau Nada pour la mise en place du programme en Algérie
- Partenariat avec Point d'Ecoute pour la mise en place du programme au Rwanda
- Partenariat avec Rescue Dada pour la mise en place du programme au Kenya
- Partenariat avec GRADH et PIED pour la mise en place du programme au Bénin

Formation d'animateurs au programme

- Formation de formateurs pour 16 participants au Maroc en mars 2013
- Formation directes des animateurs sur le programme d'autoprotection : maîtrise du contenu et technique d'animation (34 personnes au Liban, 6 au Bénin, 5 au Burina Faso, 19 au Kenya, 35 au Maroc)

Edition et diffusion d'outils

- Diffusion des outils autoprotection développés au Maroc
- Création de supports pédagogiques adaptés pour l'Afrique de l'Est
- Création de supports pédagogiques adaptés pour l'Afrique de l'Ouest

Sensibilisation des enfants et des parents

- 1176 enfants
- 247 parents ou tuteurs

“Dar Al Amal intervient dans un quartier très pauvre et défavorisé où toutes sortes de violences dominant, et où l'ignorance et l'indifférence chez les parents vis-à-vis de ce que leurs enfants endurent est presque totale. Ce programme a permis de briser la glace sur ce sujet tabou au sein du milieu fermé dans lequel nous intervenons. Il a encouragé les enfants à parler de leurs expériences, et des abus dont ils pouvaient être victimes. Ce programme leur a également permis d'apprendre qu'ils avaient des droits et que des lois les protégeaient. Les parents ont de façon général été très enthousiastes de ces échanges. Ils ont remercié DAA d'avoir ouvert le débat sur ces sujets difficiles qu'ils ne savent pas comment aborder avec leurs enfants.”
Animatrice de DAA au Liban

Autres animations de prévention relayant les messages d'autoprotection

- Spectacle de marionnettes “Mina et Dib” diffusé au Maroc : 800 enfants et 110 adultes sensibilisés
- Théâtre Forum, mis en œuvre par l'association CN/AEJTB au Burkina Faso : 1845 enfants et 1197 adultes sensibilisés

FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France et Fondation de France

Projet 2: Projet “Seconde Chance” à Nairobi



LE PROJET



ECPAT France apporte une contribution à Rescue Dada qui agit pour réinsérer durablement les filles des rues, en les enlevant d'un environnement à risque, en leur garantissant un lieu de vie sécurisé et épanouissant, et en

les intégrant dans un dispositif d'accompagnement social et familial. En parallèle, le centre propose un dispositif de renforcement économique pour des familles en grande vulnérabilité, afin d'enrayer l'afflux d'enfants dans les rues.

REALISATIONS EN 2013

Réinsertion des filles en situation de rue

- Prise en charge dans l'internat pendant 9 mois de 69 filles (hébergement, nourriture, soin et réapprentissage de la vie en collectivité).
- Cours d'éducation accélérée afin de préparer leur réinsertion scolaire.

- Séances individuelles et collectives pour reconstruire l'estime de soi et la confiance en soi
- Préparation du projet de réinsertion avec les tuteurs pour 55 filles (prévue en janvier 2014)
- Retour en famille de 65 filles en 2013 (prise en charge en 2012)
- Suivi de 234 jeunes filles réinsérées les années précédentes

Appui économique à des familles vulnérables

- Formation en esthétique et coiffure de 24 jeunes femmes, suivi des 35 femmes de la promotion précédente (20 ont un emploi stable)
- Appui à travers des prêts à 18 familles, suivi des 42 prêts octroyés les années précédentes

FINANCEMENT

Bailleurs privés



Projet 3: Clubs de jeunes filles en milieu rural en Tanzanie



LE PROJET



ECPAT France soutient depuis 2009 Mapambano Center for Children's Rights dans la mise

en place d'un programme de prévention dans les villages afin d'alerter sur ces recrutements d'enfants. Le projet a implanté des clubs de jeunes filles dans les villages du District sous le patronage des autorités pour créer des plateformes d'échanges et de défenses des droits des filles. En parallèle, le projet soutient le retour à l'école d'enfants ou l'accès à une formation professionnelle pour des enfants déscolarisés.

REALISATIONS EN 2013

Clubs de jeunes filles

- Suivi des 50 clubs de jeunes filles formés en 2012 (450 filles)

Appui aux jeunes filles en rupture scolaire

- 41 jeunes filles en rupture scolaire inscrites au collège
- 124 jeunes filles formées en couture, coiffure et business management

FINANCEMENT

Bailleurs privés



Projet 4: Réduction des vulnérabilités des enfants à Gisenyi au Rwanda



LE PROJET



ECPAT France soutient Point d'écoute depuis 2011 dans la mise en place d'un dispositif d'insertion afin que les jeunes en grande vulnérabilité puissent construire un parcours digne. Point d'écoute travaille auprès des familles afin que celles-ci garantissent les droits de leurs enfants à être scolarisés et protégés des pires formes d'exploitation. Le projet est situé dans un district rural, à Ngororrero et est animé à partir de 2 antennes.



REALISATIONS EN 2013

Appui aux enfants en situation de rue ou en charge d'une famille

- 86 rassemblements d'une moyenne de 48 personnes organisés autour de discussion sur les IST, la drogue, les droits, la maternité, l'hygiène, la réunification familiale...
- 60 enfants des rues réunifiés à leur famille, 26 anciens jeunes des rues ont suivi une formation professionnelle de 6 mois en école ou en atelier
- 17 filles-mères ont suivi une formation, 37 filles-mères ont reçu une machine à coudre (formées en 2012) et 35 filles-mères/foyers ont reçu un capital et un accompagnement pour le démarrage d'une AGR
- 126 foyers d'orphelins du sida reçoivent une aide alimentaire régulière et un accompagnement social

Appui aux familles vulnérables

- Accompagnement des familles avec des enfants en rupture scolaire : 330 enfants scolarisés
- Accompagnement des familles d'anciens enfants des rues : 2 associations créées
- Appui matériel et économiques aux foyers les plus pauvres : 10 foyers ont reçu une aide pour réparer leur habitat et 37 familles ont reçu une aide pour commencer un élevage de petit bétail.

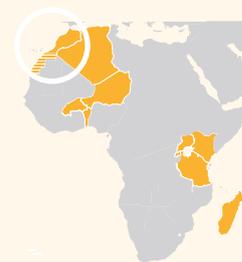
Prévention contre les ruptures scolaires

- 4 colonies de vacances organisées pendant les vacances scolaires (décembre 2013) qui ont permis d'animer des activités socio-éducatives auprès de 2650 enfants.

FINANCEMENT

AFD (Convention Programme), Air France

Projet 5: Lutte contre l'abandon scolaire dans la région de Rabat-Salé- Zemmour au Maroc



LE PROJET



ECPAT France accompagne JIWAR dans

l'amélioration des conditions de scolarité afin de lutter contre l'abandon scolaire et l'errance des jeunes dans les quartiers sensibles en périphérie de Rabat et Salé. En créant des classes de préscolaire, il facilite l'adaptation et renforce les capacités d'apprentissage de jeunes qui ne seraient pas nécessairement aidé ou soutenu dans leur scolarité par leurs familles. La mise en place d'activités extra-scolaires au sein des établissements et animées par des professeurs formés permet également une meilleure approche pédagogique.

REALISATIONS EN 2013

Création de classes de préscolaires

- 16 classes préscolaires créés et animés
- Rencontres régulières avec les mamans

Activités extra-scolaire

- Formation des enseignants
- Activités chorale, théâtre, visites culturelles



FINANCEMENT

AFD (Convention Programme),
Air France

AGIR ENSEMBLE



Assurer la pérennité des systèmes locaux de protection des enfants est un enjeu majeur de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. C'est dans ce sens qu'ECPAT France porte un intérêt particulier au transfert

de compétences Sud-Sud et à l'échanges de pratiques innovantes entre les acteurs. Favoriser le travail en réseau pour apprendre les uns des autres est une étape majeure dans la pérennisation des actions en faveur des enfants. Ainsi,

ECPAT France s'efforce d'insérer dans ses projets à l'international une composante dans ce sens, en mettant à disposition des acteurs des ressources et en proposant différents espaces de rencontres et d'échanges.

Création et partage de ressources

QUELQUES REALISATIONS EN 2013



Séminaire régional d'échange de bonnes pratiques sur la réinsertion de jeunes filles victimes de prostitution en Afrique de l'Est

En octobre, un séminaire régional à Kampala (Ouganda) a rassemblé les associations d'Afrique de l'Est travaillant avec des victimes d'exploitation sexuelle. Cette rencontre a permis d'échanger sur les problématiques : un guide des bonnes pratiques sera prochainement finalisé et distribué.

Voyage d'échanges à Mombasa, Kenya

Différentes organisations ont participé à un voyage d'échanges à Mombasa, au Kenya. Elles ont pu visiter des centres d'accueil d'enfants victimes ou vulnérables face à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, échanger avec des groupes d'entraide communautaire et explorer différents programmes de réinsertion professionnelle.



Conception et diffusion de la deuxième revue de bonnes pratiques

Cette revue des bonnes pratiques se base sur l'expérience du centre Rescue Dada, l'un des partenaires de PACTES, en réunification familiale de filles en situation de rue. Elle propose une vue d'ensemble des bases de la réinsertion, tout en mettant l'accent sur les difficultés habituelles et les solutions mises en oeuvre par l'équipe de Rescue Dada pour les surmonter.

Création d'une plateforme Internet d'échanges

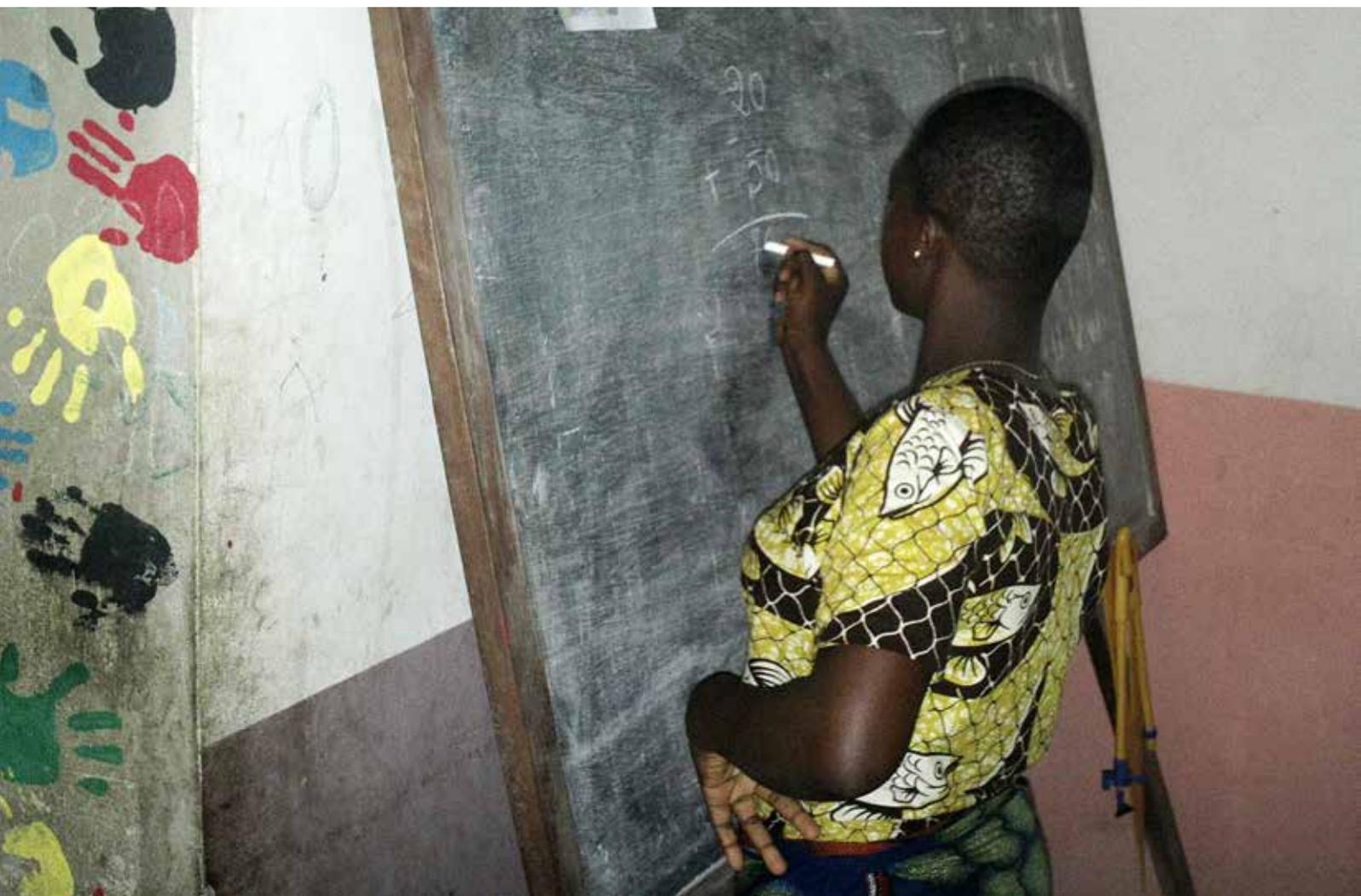
Afin d'encourager les partenaires à apprendre des expériences des autres et leur fournir un espace d'échange et de discussions, ECPAT France a créé un site internet pour lequel tous les partenaires de PACTES disposent d'un code d'accès. Ce site internet se veut une plateforme d'échange des différents outils des partenaires, mais également une base de données sur le cadre juridique et la situation de l'exploitation sexuelle dans les différents pays partenaires du programme PACTES.



FINANCEMENT

Coopération au développement et à l'action humanitaire du Luxembourg, ECPAT Luxembourg, AFD (Convention Programme), Air France et Fondation de France

ILS NOUS SOUTIENNENT



En 2013, ECPAT France a souhaité aller plus loin dans les relations nouées avec son réseau de partenaires, notamment avec les professionnels du tourisme. En parallèle des formations dispensées aux agents de voyages et autres collaborateurs des entreprises partenaires de l'association, la mise en place de produits partage s'est concrétisée afin de soutenir directement les actions de l'association dans ses pays d'intervention.

Parce que l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est un

phénomène qui nécessite la mobilisation de chacun, ECPAT France a également souhaité, en 2013, diversifier son cercle de partenaires. Ainsi, une convention de partenariat a été signée avec Avexia Voyages, agence de voyages d'affaires, afin de sensibiliser les clients de la société à la protection des enfants dans le cadre de leurs déplacements professionnels. En 2014, l'association poursuivra ses efforts dans ce sens.

Qu'est-ce qu'un produit partage ?

Aujourd'hui, il n'existe toujours pas de définition "officielle" d'un produit-partage. En pratique, il s'agit d'un produit ou d'un service dont une part du prix est donnée à un organisme d'intérêt général contre l'usage par l'entreprise de sa dénomination dans sa communication (définition donnée par l'Admical). Dans le cas d'ECPAT France, c'est, par exemple, un circuit à Madagascar vendu 1300 euros dont 10 euros sont reversés à l'association.

Bailleurs





Partenaires publics



Partenaires privés



“En tant que voyageur responsable, nous ne pouvons que combattre le tourisme sexuel impliquant des enfants, véritable fléau aux conséquences dramatiques sur la population des destinations concernées. Pour nous engager dans cette lutte et être efficacement accompagnés, nous avons choisi d’établir un partenariat avec ECPAT France, ONG fiable, rigoureuse et dont la qualité de l’action humanitaire est internationalement reconnue. Le programme de sensibilisation que nous avons rédigé avec ECPAT France, ainsi que son outil de formation e-learning permettent à nos collaborateurs de s’impliquer davantage dans ce combat, tout comme le produit-partage récemment intégré dans nos catalogues nous permet de rendre notre clientèle plus réceptive à ce triste phénomène.”

Dolores MERINO-CEBRIAN
Directrice Responsabilité
d’entreprise, Transat
France

TRANSPARENCE FINANCIERE

Extrait des comptes - Exercice 2013

Les comptes d'ECPAT France sont audités annuellement par un Commissaire aux comptes, le cabinet FAREC. Les comptes certifiés sont publiés ensuite au Journal Officiel. La présentation suivante est un résumé.

Le bilan au 31/12/2013

ACTIF (valeurs nettes) en K€		PASSIF en K€	
Immobilisations	7	Fonds associatif	99
Subventions à recevoir	1 543	Résultat de l'exercice	53
Disponibilités	1 016	Provisions pour risques et charges	9
		Fonds dédiés	1 847
		Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres dettes	253
		Produits constatés d'avance	305
Total	2 566	Total	2 556

Le bilan traduit la situation d'ECPAT France au 31 décembre.

L'actif détaille le patrimoine de l'association qui est composé essentiellement de subventions à recevoir et de trésorerie. Le passif est principalement composé du fonds associatif et des fonds dédiés correspondant aux engagements à réaliser dans les années à venir sur les projets déjà subventionnés.

Le compte de résultat

PRODUITS en K€	
Bailleurs privés	1 157
Bailleurs publics (UE, AFD)	2 204
Frais administratifs reçus	49
Reprise sur amortissement et transfert de charges	13
Produits financiers	-
Total	3 423
CHARGES en K€	
Versements aux partenaires	1 067
Autres charges externes	332
Honoraires et intermédiaires	16
Déplacements, missions	98
Salaires et charges sociales	546
Impôts et taxes	31
Autres charges	4
Report net des fonds dédiés	1 276
Charges et dotations exceptionnelles	-
Total	3 370
RESULTAT en K€	
	+ 53

Le compte de résultat présente l'activité de l'année en mettant en avant les principaux postes de produits et de charges.

Les charges sont essentiellement composées des versements de fonds sur le terrain dans le cadre des projets. Les salaires et charges sociales, les frais de missions et de déplacement nécessaires au bon déroulement des projets complètent les postes de charges. Les produits regroupent essentiellement les subventions publiques notamment européennes et le soutien de nos partenaires privés.

ECPAT France
1050 avenue de l'Europe, BP07
93352 Le Bourget Cedex
Tél: 01 49 34 83 13
Fax: 01 49 34 83 10
contact@ecpat-france.org

www.ecpat-france.org

